



Conseil d'Administration du 04 décembre 2009

Présents : Régis Bonnessée , Bertrand Bouleau, Philippe Disdier, Hervé Goldberg, Kurt Lhermitte
Excusés : Philippe Bouquet, Laurent Brunet
Invité : aucun

I) Week-end jeux des 3, 4 et 5 avril 2010

Rappel des faits :

- le CA s'était engagé auprès de la MFR de Férolles avant le week-end jeux de novembre 2009 pour une cinquantaine de places
- à l'AG de novembre 2009, une majorité des membres présents a voté pour accueillir plus de personnes que les cinquante places disponibles
- le CA a signalé ne pas pouvoir s'occuper de toutes les démarches nécessaires pour passer de cinquante personnes à quelque chose de plus vaste
- Nicolas Gourmaud a proposé une alternative au CA qui l'a acceptée. Ce dernier prend désormais en charge l'organisation du week-end jeux d'avril
- Nicolas Gourmaud et Kurt Lhermitte devaient visiter la MFR de Gien et la réserver

Faits au 04 décembre 2009, par le référent au projet Week-ends jeux Kurt Lhermitte :

- La MFR de Gien est réservée pour accueillir jusqu'à quatre-vingt cinq personnes (85)
- Sur le contrat avec la MFR, un point a été soulevé :
 - Le réfectoire n'est pas mentionné, mais il a été vu directement avec la Directrice que l'ensemble du site sera ouvert
 - Le coût de la MFR serait de deux mille quatre cents trente euros (2430) pour soixante-dix personnes (70). Ce qui revient à cent vingt euros (120) de frais fixes plus trente trois euros (33) par personne
- Sur le document réalisé par Nicolas Gourmaud pour constituer le bulletin d'inscription les points suivants ont été soulevés :
 - Très bon feeling d'entrée de jeu sur le document
 - Le demi-tarif doit concerner les enfants de moins de 12 ans
 - Qui gèrera le Troll Ball si la mention reste ? Ce serait un plus, mais s'il est annoncé il DOIT être présent
 - Faire ressortir la mention qu'aucune couverture ne sera disponible sur place
- Une fois le document corrigé, il sera mis sur le site par Bertrand BOULEAU et la diffusion du document se fera par la diffusion de l'url de celui-ci.

II) Situation sur l'assurance de l'association

Rappel des faits :

- La MFR de Gien permet d'accueillir jusqu'à quatre-vingt cinq personnes (85), soit trente cinq (35) de plus que les cinquante (50) que notre assurance (la MAIF) ne nous le permet actuellement

Le certificat actuellement déposé pour la réservation de la MFR suffit, car il ne mentionne pas le nombre de personnes assurées.

L'assurance de l'association doit être portée, au moins pour 2010, à cent (100) personnes..
Bertrand BOULEAU doit s'acquitter de cette modification de contrat.



III) Bilan des modes de paiement de l'association

Rappel des faits :

- Les divers documents expédiés par notre banque, La Banque Postale, étaient toujours envoyés à notre ancien siège social (rue Oberkampf à Paris)
- Pour pouvoir modifier le siège social de notre compte, La Banque Postale exigeait le récépissé de modification de siège social de la Préfecture de police (voir les explications ci-dessus)
- Finalement, notre trésorier a pu modifier l'adresse où La Banque Postale doit envoyer le courrier, les relevés bancaires et autres chéquiers, cependant le Trésorier étant sur le point de changer d'adresse et n'ayant pas encore sa nouvelle adresse attendait de bénéficier de l'ensemble des informations... et avec un peu de chance du récépissé de la Préfecture de police
- Le nombre de chèques effectué cet été au FLIP a en fait totalement vidé le nombre de chèques restant.
- Le Trésorier devait commander un chéquier à son agence propre (Soissons)

Deux (2) chéquiers doivent arriver à l'agence de La Poste de l'association : Place d'Italie.

IV) AG de la Fédé-GN

Rappel des faits :

- Depuis 2009, REEL est membre de la Fédé-GN, L'AG, et une AG extraordinaire, est organisée le week-end du 5 et 6 décembre 2009 à une cinquantaine de kilomètres de Lyon, à St-Laurent de Chamousset
- Laurent Brunet accepte d'essayer d'y participer, sous réserve d'obligations personnelles ou de choisir l'association membre de la Fédé-GN qui nous y représenterait.
- La représentation de REEL est souhaitée à cette AG, la Fédé-GN étant en pleine mutation
- Laurent BRUNET qui souhaitait être présent à cette manifestation avait toutes les chances de ne pas pouvoir être disponible

Au 04 décembre 2010, le CA ne sait pas si un représentant de REEL est présent à l'AG de la Fédé-GN qui doit se dérouler ce week-end.

V) Thèmes de la newsletter à aborder

Rappel des faits :

- Nina Pancaldi est chargée (sur son volontariat) de rédiger la newsletter envoyée aux adhérents sur les consignes du CA et après relecture de celui-ci
- Bertrand bouleau a rédigé des directives sur la newsletter qu'il soumet au CA

Les réactions aux directives sont :

- Finalement les commissions seront présentées sous la dénomination de « commissions » en lieu et place de « projets »
- Il faut ajouter les informations concernant le nouveau forum qui doit basculer ce week-end



Conseil d'Administration du 04 décembre 2009

VI) Cotisation des membres du CA

Rappel des faits :

- Dans le nouveau règlement de l'association, il est stipulé que les membres du CA élus à l'AG de novembre DOIVENT renouveler leur cotisation immédiatement pour l'année suivante
- Suite à l'élection du dernier CA en novembre 2009, ses membres n'ont pas effectué cette démarche

Le Trésorier a accepté d'avancer la cotisation de l'ensemble des membres du CA pour pallier à ce manquement.

VII) Visibilité des comptes

Rappel des faits :

- Nicolas Gourmaud a demandé au trésorier de voir les comptes de 2008
- Le Trésorier a demandé un délai de deux semaines

Le Trésorier doit apporter au siège de l'association les pièces nécessaires à la lecture des comptes dans les prochains jours.

VIII) Organisation des CA

Le rythme effréné des CA risque d'épuiser ses membres, sans compter les fêtes de fin d'année à venir. Il est prévu d'envisager un CA par mois, avec CA plus fréquents si des questions particulières le justifient.

Le prochain CA doit être positionné pour la fin janvier 2010,

IX) Hébergement sur le FLIP 2010

Rappel des faits :

- Lors des précédentes réunions avec l'élu aux jeux de Parthenay, un établissement avec des lits devait nous être mis à disposition. Restait à clarifier l'accès unique pour REEL ou le partage avec une ou plusieurs autre(s) association(s)

Le lycée Perrochon, pressenti pour être mis à disposition, serait à partager avec d'autres associations. Ce fait implique l'abandon de la proposition d'hébergement par REEL aux visiteurs avec proposition de baby-sitting.

D'autre part, les animateurs de l'association devraient être hébergés dans la petite maison des jeux, à confirmer.

X) Validation du Compte-rendu

Prénom Nom, Fonction	Signature
Président Bonnessée Régis	
Secrétaire Bouleau Bertrand	
Trésorier Goldberg Hervé	

Prénom, Nom, Fonction	Signature
Vice-président Brunet Laurent	
Vice-président Disdier Philippe	
Secrétaire adjoint Bouquet Philippe	
Trésorier adjoint Lhermitte Kurt	